

Parkings covoitnage, quelques règles

Du 31 août 2025 au 29 avril 2026



Des places de parkings covoitnage

Une trentaine de places covoitnage sont réservées aux covoitureurs de l'université, sur le site de Pessac, face au Sirtaki et à l'amphi Renouard, sur l'Esplanade des Antilles. Elles sont peintes en vert et très reconnaissables. Pour les conducteurs, afin de pouvoir les utiliser, merci de :

- * venir remplir le formulaire covoitnage à l'accueil de l'université en vous engageant à utiliser ces places uniquement les jours où vous covoiturez.
- * Un badge covoitnage vous sera alors remis.
- * Apposez-le sur le parebrise de votre véhicule.

Merci aux autres conducteurs de ne pas vous garer sur les places peintes en vert et réservées au covoitnage, afin d'encourager la dynamique.

Une application de covoitnage à l'université

Karos, est une application de covoitnage à accès gratuit pour les étudiants et personnels de l'Université Bordeaux Montaigne. Elle est **utilisable par tous les étudiants et personnels de l'Université Bordeaux Montaigne** (sites de Pessac, de l'IUT à Bordeaux Centre et d'Agen) pour les trajets depuis et vers votre lieu de travail. Les **10 premiers trajets sont gratuits** pour les passagers, une bonne raison de tester l'application. Afin de bénéficier de ces nombreux avantages, [télécharger l'application Karos](#) et connectez-vous avec votre adresse mail universitaire.

Une question sur le covoitnage, sur l'application Karos ou les mobilités douces, je reste à votre disposition au bureau 005, au rez-de-chaussée du bâtiment d'administration.